

LE PORT FLUVIAL KILIA AU MILIEU DU XIVE SIÈCLE

Radu Ștefan VERGATTI¹

Abstract. *The city of Kilia was the most flourishing port of the Danube Delta in the midst of the 14th century. This situation clearly results from the register of the Genoese notary Antonio di Ponzò. The most modern trade methods were introduced by the city's Genoese colony. The residents of Kilia have contributed to the birth of an original civilization of the harbour in the Danube Delta through their achievements. The Turkish conquest of 1484 ended the development of the Kilia port.*

Keywords: port, Danube Delta, Black Sea, Genoese colony, register of the medieval notary.

Le XIIe Congrès international des sciences historiques dont les travaux se sont déroulés du 29 août au 5 septembre 1965 à Vienne imposait une nouvelle notion, celle de *civilisation portuaire*². Notre sujet s'intéresse justement à ce type de civilisation. Pratiquement, l'évolution du port danubien de Kilia du milieu du XIVE siècle jusqu'à la fin du XVe siècle³ est d'une énorme importance pour l'histoire de la Dobroudja et de tous les territoires habités par les Roumains.

Notre recherche porte sur le milieu du XIVE siècle, vu que c'est à cette époque-là que la ville-port de Kilia commence à s'imposer, à évoluer de manière spectaculaire, à la même époque où le port de Vicina – un port mystérieux, pas encore localisé, non identifié – déclinait⁴. Situé sur le bras de Kilia, appelé aussi

¹ Full Member of the Academy of Romanian Scientists.

² Cf. Comité International des Sciences Historiques, XII-eme Congrès international des Sciences Historiques, Vienne, 29 août-5 septembre 1965, Rapports – III. Commissions Vienne, 1965, p. 160.

³ Je me rapporte à 1484, date à laquelle Kilia a été prise par les troupes ottomanes sous la commande du sultan Bayezid II ; pour les conditions de la prise de Chiliei, v. aussi les opinions exprimées par Halil Inalcık, *Istoria imperiului otoman. Epoca Clasică*, București, 1996, p. 75 ; *Istoria imperiului otoman*, coord. Robert Mantran, București, 2001, p. 95-96. La conquête ottomane de Kilia (les 5-14 juillet 1484) a marqué un changement dans la vie économique et politique des États roumains extracarpatiques.

⁴ Pour des renseignements sur Vicina, v. G. I. Brătianu, *Recherches sur Vicina et Cetatea Albă. Contributions à l'histoire de la domination byzantine et tatare et du commerce génois sur le littoral roumain de la Mer Noire*, Bucarest, 1935, passim ; en faveur de la localisation de Vicina à Măcin, v. W. Tomaschek, « Zur Kunde der Hamus-Halbinsel », II, in *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie von Wissenschaften phil.hist. Classe*, Vienne, 113/1886, p. 302 ; en faveur de la localisation de Vicina à Isaccea, v. N. Grămadă, *Vicina, isovoare cartografice. Originea numelui. Identificarea orașului*, Codrul Cosminului, Cernăuți, 1925, p. 26 ; en ce qui concerne l'identification de Vicina avec Mahmudia, v. G. I. Brătianu, *op. cit.*, p. 69, 91 ; pour l'identification de Vicina avec Păcuiul lui Soare, v. Petre Diaconu, Silvia Baraschi, *Păcuiul lui Soare: Așezarea medievală (sec.XIII-XV)*, vol. II, București, 1977, passim.

Vicina¹, le plus au nord des cinq bras que le du Delta du Danube possédait à cette époque-là, Kilia, Sulina, St. Georges, Aspera, Dunavăț², le port de Kilia profitait du plus grand débit du fleuve et donc des meilleures conditions de navigation³. Certes, des vaisseaux commerciaux comme les *taride*⁴ et les *cigute*⁵ pouvaient pénétrer dans des ports à faible profondeur⁶, relativement protégés contre les attaques des « chevaliers des steppes » qui rôdaient dans les alentours. Ainsi, le port de Kilia est-il devenu une véritable fourmilière, exerçant une grande influence sur la vie économique de la zone. C'est ce que montre le minutier d'Antonio di Ponzò, notaire à Kilia, qui enregistra de 1360 à 1361 les contrats et les négociations conclues dans ce port⁷. J'ai présenté ce document pour la première fois en 1970¹.

¹ V. aussi les cartes de Pietro Visconti (1318 et 1320) in A. E. Nørdenskjold, *Periplus. An Essay of the Early History of Charts and Sailing Directions*, transl. by Francis A. Bather, Stockholm, 1897, réimprimé Burt. Franklin, New York, 1962, pl. VI, 9 ; la carte de Marino Sanudo (ibidem, pl. XIII; reproduite dans *Călători străini despre țările române*, vol. I, București, 1969, p. 69) ; on peut constater une grande ressemblance de la carte mentionnée antérieurement avec le portulan de Perrino Vesconte (1327) – on peut y remarquer l'appellation *flume(n) de Vicina v(e)l Danubiu(m) vel Danoia* (N. Grămadă, *op. cit.*, p. 8).

² Cf. le portulan de Marino Sanudo, *loc.cit.* ; il reproduit la situation du portulan de P. Vesconte (*loc.cit.*) ; dans d'autres portulans de la fin du XIIIe siècle le Delta du Danube a six bras : Grosseto (Grossea), San Giorgio, Aspera, Saline (Solinae), Licostoma et Elexe (*Il compasso da navigare. Opera italiana della meta' del secolo XIII, prefazione e testo del codice Hamilton 396 a cura di Bachisio R. Mozzo, Anali della Facoltà di Lettere e Filosofia della Università di Cagliari, VIII, 1947, p. 130-131*), dont seuls quatre navigables ; l'accès le plus facile pour des vaisseaux de type lignum se faisait par les bras Aspera et San Giorgio (Sancti Giorgi) (cf. E. Todorova, « More about Vicina and the West Black Sea Coast », in *Etudes balkaniques, 2*, Sofia, 1978, p. 126-128 ; Michel Balard, *La Romanie Génoise (début du XVe siècle)*, Roma, 1978, p. 558).

³ V. Constantin C. Giurescu, *Istoria pescuitului și a pisciculturii în România*, București, 1964, *passim*.

⁴ Robert S. Lopez, Irving Raymond, *Medieval Trade in the Mediterranean World*, Columbia University Press, New York, 1955, p. 228 (note). Les *tarides* étaient des vaisseaux pas trop longs, qui faisaient la transition entre les galères plus solides, plus rapides, aux neufs, plus spacieuses, mais aussi plus fragiles et qui utilisaient uniquement les voiles. Les voiles étaient un moyen meilleur marché de propulsion, mais la navigation contre le vent n'étaient pas trop perfectionnée au XIVe siècle ; v. aussi le point de vue exprimé par Andreea Atanasiu en ce qui concerne les vaisseaux qui naviguaient dans la mer Noire et sur le Danube au XIVe siècle (cf. Andreea Atanasiu, *Veneția și Genova în Marea Neagră. Nave și navigație (1204-1453)*, Brăila, 2008, pp. 149-160, 297-298).

⁵ Ibidem.

⁶ Ibidem.

⁷ Le Minutier a été rédigé par le notaire Antonio di Ponzò et probablement par son neveu ; je l'affirme m'appuyant sur l'existence de deux écritures différentes présentes dans le minutier. Un premier fragment du minutier contient quelque 100 documents pour la période du 27 novembre 1360 au 12 mai 1361 ; il a été découvert et signalé par Robert Henri Bautier, « Notes sur les sources de l'histoire économique médiévale dans les archives italiennes », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (Ecole française de Rome), 60 (1948), p. 188. Dans cet article R. H. Bautier appelle Antonio di Podenzolo le notaire génois venu travailler de 1360 à 1361 à Kilia. Ce premier échantillon de documents a été publié par G. Pistarino sous le titre *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati in Kilia da Antonio di Ponzò. 1360-1361*, Genova, 1971. Le deuxième

1970¹. Je reviens aujourd'hui à ce sujet vu que les informations fournies par ce minutier, véritable miroir de la société médiévale roumaine, selon R. H. Bautier, celui qui l'a découvert, mises en relation avec d'autres sources, jettent une nouvelle lumière sur ce qui se passait au milieu du XIV^e siècle aux bouches du Danube.

Il faut préciser premièrement que le port danubien de Kilia est mentionné dans des documents avant la fin du XIII^e siècle². Il existait déjà en 1241; c'était, selon le chroniqueur persan Rāšīd-od-Dīn, une grande ville, qui attirait les armées mongoles sous la commande du kagan Kadan, qui l'a attaquée et pillée³. La ville continue d'exister, suscitant par ses richesses la convoitise des uns et des autres: ainsi, en 1337-1338 elle a été pillée par les troupes d'Umur Beg d'Aydın⁴. Les pillards appelaient ses habitants *kiafiri*. On a pensé qu'ils désignaient de la sorte les chrétiens habitant ce port où il y avait aussi une *castella* de la patriarchie œcuménique⁵. Ce n'est que dans les années 1350-1355 que les Génois purent y installer une colonie, qui dominait la ville danubienne.

Deuxièmement, il faut remarquer que la population du port de Kilia constituait, comme il est naturel, une véritable mosaïque ethnique. Il y avait des Roumains, des Italiens, originaires surtout de Gênes, des Grecs, des Arméniens, etc. Très probablement il y avait aussi des Turcs séleucides⁶, des Tatars, des Hongrois¹, etc.

échantillon, constitué de 23 documents, rédigés par le même notaire du 11 août au 30 octobre 1360, a été découvert et publié par Michel Balard, *Gênes et l'Outre-Mer, II, Actes de Kilia du notaire Antonio di Ponzò. 1360*, avec une préface singée par Hélène Ahrweiler, Paris, La Haye, New York, Mouton, 1980.

¹ Le texte a été présenté lors de la Session *Pontica* de 1970 et publié par la suite (Radu Ștefan Ciobanu (Vergatti), « Aspecte ale civilizației portuare din Dobrogea la sfârșitul secolului al XIII-lea și în secolul al XIV-lea », in *Pontica*, III, 1971, p. 297-329) ; comme je n'avais plus le droit de publier, mon nom étant interdit, j'ai passé un accord avec monsieur O. Iliescu que je remercie ici encore une fois pour qu'il puisse exploiter le texte, le présentant comme sien.

² Cf. C. C. Giurescu, *Târguri sau orașe și cetăți moldovene din secolul al X-lea până la mijlocul secolului al XVI-lea*, București, 1967, p. 207 sqq.

³ « Et il s'empara des villes des ūlākūfīlor [des Valaques], Tirmīn et Kīla » (cf. Aurel Decei, *Relații româno-orientale*, București, 1978, p. 195).

⁴ Cf. Paul Lemerle, *L'Emirat d'Aydın, Byzance et l'Occident. Recherches sur la geste d'Umur Pacha*, Paris, 1957, p. 57 ; Maria Matilda Alexandrescu Dersca Bulgaru, « L'expédition d'Umur beg d'Aydın aux bouches du Danube (1337 ou 1338) », in *Studia et acta orientalia*, II (1959), p. 3-23.

⁵ La liste sur laquelle figure cette *castella* date de 1318-1320 (*Documente privitoare la istoria românilor culese de Eudoxiu de Hurmuzaki*, vol. XIV/1: 1320-1716, éd. N. Iorga, București, 1915, p. 1) ; c'est probablement dans ce château qu'avait été exilé Joseph après avoir été obligé de renoncer à sa dignité de patriarche le 11 janvier 1274 (cf. C. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 207).

⁶ En 1263, 10 000 familles de Turcs séleucides se sont installées autour de la ville de Babadag, sous la commande de Saru-Saltık, un lieutenant d'Isseddin. Ils avaient l'aval du basileus restaurateur Michel VIII Paléologue (cf. Paul Wittek, Jazijoglu Ali, « On the Christian Turks of the Dobroudja », in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, XIV, 1952, p. 19-73 ; J. Deny, Sarī-Saltık-Dede, in *Encyclopedie de l'Islam*, t. IV, Paris, 1930, p. 177-178 ; T. Kowalski,

En faveur de l'existence d'habitants roumains parmi les habitants du port de Kilia on doit invoquer la mention explicite dans le minutier notarial d'Antonio di Ponzò de l'existence d'un traducteur pour le latin parlée en Italie, Oddoardo Framba, *burgensis* de Kilia « inter dictos contrahentes de lingua latina in romecha et de romecha in latina »². C'est lui qui a traduit un contrat pour Costa-Aga, habitant de Kilia, qui parlait le roumain. Il avait emprunté deux *sommi* d'argent *ad pondus Chili*³ à Angelo de Azano, *burgensis* de Péra⁴.

J'ai insisté sur la langue parlée pour indiquer que Costa Aga était Roumain, son prénom n'étant pas significatif pour son ethnie. Le prénom Costa est largement répandu dans toute la région des Balkans et parmi les Slaves ; c'est donc la langue qu'il parlait et qu'il comprenait, le roumain, qui rend compte de son origine ethnique⁵. On ne peut dire que le notaire ait renvoyé à la langue des Romains, la langue des habitants de l'Empire Byzantin, car un peu plus loin dans le même minutier du notaire d'Antonio di Ponzò on indique qu'un autre acte a été traduit du grec, *gregescha*, en latin. Il s'agit là d'une traduction faite par un autre traducteur, Iohane Caldi de Symisso, d'une autre négociation conclue entre d'autres clients du notaire, Grecs, cette fois – Theodor de Caffa, « habitator et burgensis » de Kilia, et Constantin Mamali de Constantinople. C'est dans ce contexte que le traducteur utilise un terme roumain pour indiquer la langue parlée par ces clients, *gregescha*. Il est évident qu'il s'agit d'une transposition du terme roumain *grecească*, nettement différent du terme *romecha* (roumain) contenu dans le document antérieur. Pour le notaire et pour le traducteur il est évident que ce Costa Aga était Roumain et parlait roumain. *Aga*, accolé au prénom Costa, peut indiquer une fonction dans la police locale remplie par cette personne. Il est très possible que dans le port de Kilia la police portuaire ait déployé des activités requises par la vie dynamique de la communauté roumaine. On suppose que la fonction d'aga concernait exclusivement la communauté roumaine, vu que c'était le consul qui exerçait ces fonctions pour la communauté italienne.

Dans l'état actuel des recherches il est difficile d'estimer le nombre d'habitants de la ville de Kilia au milieu du XIVe siècle. On peut tout au plus proposer un chiffre sous toutes réserves. Tenant compte de la superficie de la ville

« Les Turcs et la langue turque de la Bulgarie du nord-est », in *Polska Ak. Nietnosci, Mem de la Comm. Orientaliste*, no 16, Krakow, 1933, passim ; Halil Inalcik, *op. cit.*, p. 372.

¹ L'ethnie de ces personnes résulte des contrats rédigés par le notaire Antonio di Ponzò.

² Cf. M. Balard, « Un document génois sur la langue roumaine en 1360 », in *Revue des études sud-est européennes*, 1980, no 2, p. 233-238.

³ *Sommi* représente une unité de poids d'argent, calculée dans ces contrats en conformité avec les normes du port de Kilia.

⁴ M. Balard, *Un document génois...*, *loc.cit.*

⁵ *Ibidem*.

à cette époque-là, à peu près la même que celle de 1484, quand cette superficie a été indiquée sur un plan, et d'une estimation, 20 000 habitants dans le port à la même époque¹, on peut conclure qu'au XIVe siècle à Kilia vivaient environ 10-15 000 de personnes². Mon estimation tient compte aussi du chiffre d'affaires qui résulte du minutier d'Antonio di Ponzò. Ainsi, du 8 au 12 mars 1361, soit cinq jours, des contrats d'un montant total de 7 770 *hyperperi ad pondus Peyre*³ ont été établis. C'est un montant considérable si on tient compte qu'il résulte des enregistrements faits dans le minutier d'un seul notaire, qui n'était d'ailleurs que le second, les actes de l'autre notaire, Barnabo di Carpina, qui exerçait aussi la dignité de consul, n'ayant pas été retrouvés⁴. Je ne suis pas parvenu à rapporter ces sommes au chiffre d'affaires de Péra à la même époque. Par contre, je peux confirmer, m'appuyant sur les calculs de Gheorghe I. Brătianu, qu'en 1281 seulement et en tenant compte uniquement de 27 contrats établis par un seul notaire, Gabriel de Predono, le chiffre d'affaires réalisé à Vicina a été de 3 241 hyperpères d'or *ad pondus Peyre*⁵.

Ceci permet de conclure que, d'une part, la ville-port de Kilia a supplanté Vicina en ce qui concerne le chiffre d'affaires, et, d'autre part, que la population du port qui nous intéresse était particulièrement active. Les documents montrent que c'étaient les banquiers Lamberto Buscarini et Luchino Bernama qui jouaient un rôle important dans le port de Kilia⁶. À leurs côtés, on retrouve des marchands, marchands, des Italiens originaires de Gênes comme Domenico di Monte-Roso, Savone Pellegrino Daniele, Marino d'Isola, Antibre d'Opizzi de Monetta qui animaient la vie économique du port. S'occupant eux aussi de différentes affaires, des Grecs, comme Iane Francopolos, Iane Vasilicos et Iane Koschina, l'Arménien Sarchis, le Roumain Costa Aga, etc. Toutes ces personnes étaient des habitants permanents de la ville de Kilia. D'autres personnes y viennent pour leur commerce⁷, comme les personnes mentionnées dans deux documents, le premier daté du 19 avril 1361⁸ et le second du 7 mai 1361⁹ : il s'agit cette fois de personnes qui travaillaient en commandite et qui utilisaient des *lettres de change*.

¹ Cf. Nicoară Beldiceanu, « La conquête des cités marchandes de Kilia et de Cetatea Albă par Bayezid II », in *Südost-Forschungen*, vol. XXIII, 1964, p. 36-115.

² En ce qui concerne la population de la Dobroudja à cette époque-là, v. R. Șt. Vergatti, « Din demografia istorică a evului mediu românesc », in Louis Roman, Radu Ștefan Vergatti, *Studii de demografie istorică românească*, București, 2002, p. 226-228 sqq.

³ Cf. R. Șt. Ciobanu (Vergatti), *Aspecte ale civilizației portuare din Dobrogea...*, loc. cit., p. 320.

⁴ Ibidem.

⁵ G. I. Brătianu, *Recherches sur Vicina...*, éd. cit., p. 47-48.

⁶ Cf. R. Șt. Ciobanu (Vergatti), *Aspecte...*, loc. cit., p. 314.

⁷ Les hommes d'affaires étrangers venus à Kilia pour différentes transactions sont, parmi d'autres, Giovanni Zapos (contrat no XLVI-XLVII), Geoffredo Marocelo (contrat no VIII), etc.

⁸ Contrat no XLIV.

⁹ Contrat no LXXXIII

Ces deux contrats indiquent que des marchandises qui allaient être chargées à Licostomo, là où la profondeur de l'eau permettait aux vaisseaux de grand tonnage de mouiller, transitaient par Kilia. Les Génois apportaient des pierres précieuses, du drap français et lombard, des sacs en jute, des tissus de coton et de soie, des étoffes fines, des armes, etc.¹ Ils achetaient des blés, du miel, de la cire, du sel, du vin, du poisson, etc. Comme l'a démontré Nicolae Iorga dans les premières études sur Kilia et Cetatea Albă, on y faisait du commerce à grande échelle². C'est également Nicolae Iorga qui a mentionné l'importance du commerce du blé³, un aliment de base à l'époque, qui était transporté très facilement, par voies fluviale et maritime⁴. Ce commerce était très avantageux, de grosses quantités pouvant être livrées à meilleur marché que si elles avaient été transportées à terre. Kilia tirait en plus profit de sa position, au bout des routes commerciales qui traversaient la Valachie et la Moldavie⁵.

Toutes ces personnes étaient des habitants permanents de la ville de Kilia. D'autres personnes y viennent pour leur commerce⁶, comme les personnes mentionnées dans deux documents, le premier daté du 19 avril 1361⁷ et le second du 7 mai 1361⁸ : il s'agit cette fois de personnes qui travaillaient en commandite et qui utilisaient des *lettres de change*. Ces deux contrats indiquent que des marchandises qui allaient être chargées à Licostomo, là où la profondeur de l'eau permettait aux vaisseaux de grand tonnage de mouiller, transitaient par Kilia. Les Génois apportaient des pierres précieuses, du drap français et lombard, des sacs en jute, des tissus de coton et de soie, des étoffes fines, des armes, etc.⁹ Ils achetaient des blés, du miel, de la cire, du sel, du vin, du poisson, etc. Comme l'a démontré Nicolae Iorga dans les premières études sur Kilia et Cetatea Albă, on y

¹ *Documente privind Istoria României, B. Țara Românească*, vol. I, veac XIII-XV (1247-1500), București, 1953, p. 37-38.

² Nicolae Iorga, *Studii istorice despre Chila și Cetatea Albă*, București, 1899-1900, passim; idem, *Istoria comerțului românesc*, vol. I, București, 1925, p. 44 sq ; mêmes appréciations chez G. I. Brătianu, *Recherches sur Vicina...*, éd. cit., chap. V, p. 46-57 ; Barbu Cîmpina, « Despre rolul genovezilor la Dunărea de Jos între sec. XIII-XV (I) », in *Studii*, année I, no 1, 1953, p. 191-237 ; idem (II), in *Studii*, année I, no 3, 1953, p. 37-81 ; R. Șt. Ciobanu (Vergatti), « Genovezii și rolul lor istoric în Dobrogea sec. XIV », in *Ponticae*, II, 1970, p. 401-413.

³ Ibidem.

⁴ Cf. Andreea Atanasiu, *op. cit.*, p. 228-236.

⁵ Cf. P. P. Panaitescu, *Drumul comercial al Poloniei la Marea Neagră în Evul Mediu*, în Idem, *Interpretări românești*, ed. a II-a, postfață, note și comentarii de Ștefan S. Gorovei, Maria-Magdalena Szekely, București, 1994, p. 83-99.

⁶ Les hommes d'affaires étrangers venus à Kilia pour différentes transactions sont, parmi d'autres, Giovanni Zapos (contrat no XLVI-XLVII), Geoffredo Marocelo (contrat no VIII), etc.

⁷ Contrat no XLIV.

⁸ Contrat no LXXXIII

⁹ *Documente privind Istoria României, B. Țara Românească*, vol. I, veac XIII-XV (1247-1500), București, 1953, p. 37-38.

faisait du commerce à grande échelle¹. C'est également Nicolae Iorga qui a mentionné l'importance du commerce du blé², un aliment de base à l'époque, qui était transporté très facilement, par voies fluviale et maritime³. Ce commerce était très avantageux, de grosses quantités pouvant être livrées à meilleur marché que si elles avaient été transportées à terre. Kilia tirait en plus profit de sa position, au bout des routes commerciales qui traversaient la Valachie et la Moldavie⁴.

Quelques documents sont révélateurs à cet égard : dans le minutier notarial on retrouve des contrats relatifs au commerce du blé, comme ceux conclus le 10 décembre 1360, le 9 janvier 1361, les 5 et 27 avril 1361, le 5 mai 1361⁵. L'acte du 3 mai 1361 nous permet de connaître aussi le prix du blé : à cette date Savone Pellegrino Daniele (Pellegrinus/Pellegrus Daniel de Saona) a acheté pour Domenico di Monte Roso (Dominico de Monterubeo)⁶ 50 *modii*⁷ de blé. Il a payé un hyperpère d'or *ad sagium Peyre* par *modius*⁸. Ce n'était pas cher, si on compare ce prix à celui pratiqué dans la zone de la Méditerranée⁹. Il faut en plus tenir compte de la qualité du blé de Dobroudja, apprécié par Francesco Balducci Pegolotti dans *Prattica della mercatura*¹⁰. Le blé de Dobroudja, chargé à Kilia¹¹, est à l'origine d'un conflit entre les Génois et les Vénitiens en 1359. Les Vénitiens

¹ Nicolae Iorga, *Studii istorice despre Chila și Cetatea Albă*, București, 1899-1900, passim; idem, *Istoria comerțului românesc*, vol. I, București, 1925, p. 44 sq ; mêmes appréciations chez G. I. Brătianu, *Recherches sur Vicina...*, éd. cit., chap. V, p. 46-57 ; Barbu Cîmpina, « Despre rolul genovezilor la Dunărea de Jos între sec. XIII-XV (I) », in *Studii*, année I, no 1, 1953, p. 191-237 ; idem (II), in *Studii*, année I, no 3, 1953, p. 37-81 ; R. Șt. Ciobanu (Vergatti), « Genovezii și rolul lor istoric în Dobrogea sec. XIV », in *Ponticae*, II, 1970, p. 401-413.

² Ibidem.

³ Cf. Andreea Atanasiu, *op. cit.*, p. 228-236.

⁴ Cf. P. P. Panaitescu, *Drumul comercial al Poloniei la Marea Neagră în Evul Mediu*, în Idem, *Interpretări românești*, ed. a II-a, postfață, note și comentarii de Ștefan S. Gorovei, Maria-Magdalena Szekely, București, 1994, p. 83-99.

⁵ Contrat nos XVI, XLVI-XLVII, XXV, XXXI, LIX.

⁶ Cf. G. Pistarino, *op. cit.*, no 17, 26

⁷ *Modius* (pl. *modii*), unité de mesure variable : à Constantinople un modius pour les céréales représentait 10,1 ou 8 kilos (cf. Fr. Mölger, *Aus den Schatz Kammern des heiligen bereges.*, München, 1847, p. 54).

⁸ En ce qui concerne l'évolution de la valeur de l'hyperpère, v. Vitalien Laurent, « L'hyperper d'or », in *Revue des Etudes Byzantines*, IX/1965, p. 205.

⁹ Cf. Robert Sabatino Lopez, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologna, 1938, p. 275, 284, 295, 302.

¹⁰ Cf. Francesco Balducci Pegolotti, *La pratica della mercatura*, edited by Allan Evans, The Medieval Academy of America, Cambridge, Mass., 1936, p. 42 ; G. I. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIII^e siècle*, Paris, 1925, p. 246 ; Marc Bloch, « Le problème d'or au Moyen Âge », in *Annales d'histoire économique et sociale*, Paris, 1933, pp. 5-25.

¹¹ Dans les actes notariaux on mentionne 25 ou 26 nefes, la propriété d'armateurs de Kilia, Cetatea Albă, Caffa, Constantinople, Trébizonde, qui transportaient des marchandises de Kilia vers Constantinople (Laura Balletto, *Genova, Mediterraneo, Mar Nero (Secc. XIII-XV)*, Genova, 1976, pp. 144-154).

réclament à leur Seigneurie qu'ils ont été empêchés d'acheter et de charger le blé¹. Cet épisode d'un conflit commercial n'a pas eu de dénouement violent. Retenons l'importance de Kilia en tant que port de transit pour le commerce du blé². Le blé qu'on y transportait provenait surtout des plaines du nord de la Dobroudja, compte tenu de la difficulté du transport terrestre au moyen âge.

Un autre produit très recherché dans le port de Kilia était le miel. Le contrat établi le 27 avril 1361³ par le notaire Antonio di Ponzò conclu entre Marino D'Isola et le Genevois Antibre d'Opizzi di Monelia porte sur la vente de 8 *cantaria*⁴ de miel. Mais le plus important marchand de miel, un véritable grossiste, semble avoir été l'Arménien Sarchis. Il avait acheté une quantité de 113,5 *cantaria* de miel (quatre contrats d'achat-vente) pour les transporter à Constantinople⁵.

On vendait aussi de la cire. Le 2 février 1361 un contrat était établi entre le Grec Iane Koschina, habitant de Kilia, et le Genevois Geoffredo Marocelo, portant sur la vente de 1,5 *cantaria* de cire ; les 8 et 24 avril 1361 le Genevois Antibre d'Opizzi di Monelia achetait lui aussi de la cire⁶. À la même époque l'Arménien Sarchis concluait plusieurs contrats pour l'achat de cire (le 17 février, le 11 mars, les 2 et 6 avril, le 6 mai 1361⁷).

Tous ces contrats portant sur des achats-ventes de miel et de cire indiquent que dans le port de Kilia il y avait des personnes spécialisées dans la transaction de tels produits. Ces personnes étaient originaires notamment de la région de Zagora, au nord de la Dobroudja.

Le commerce du sel fait l'objet de deux contrats, conclus le 8 mai 1361, entre Eliano Domenico, *burgensis* de Péra, le Genevois Giovanni Stancone et Lamberto Buscanini, banquier de Kilia⁸. Le contrat indique aussi le prix du sel – 9 9 *sommi* d'argent, *ad pondus Chili* le modius⁹. C'était un prix comparable ou même meilleur que celui de Vicina, où il y avait encore une unité de mesure propre et où l'on continuait de vendre des produits qui intéressaient les Genevois,

¹ Nicolae Iorga, « Veneția în Marea Neagră, I. Dobrotich », in *Analele Academiei Române. Memoriile Secției Istorice* (il sera cité dorénavant comme AARMSI), 36 (1913-1914), p. 1049.

² Cf. Robert Sabatino Lopez, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, éd. cit., p. 295.

³ Contrat no XLVIII.

⁴ *Cantaria* était une unité de mesure de capacité, variable au moyen âge. À l'époque, *cantaria* valait à Constantinople 8,5 l.

⁵ Les contrats no V du 17 décembre 1360, XV du 28 février 1361, no XLI du 13 avril 1361, no XLII du 18 avril 1361 ; le miel provenait de la région de Zaora, au nord de la Dobroudja.

⁶ Contrat no. VIII, *loc. cit.*

⁷ Les contrats nos XXXVII, LV, XXVII, XXIV, XXXIV, XXXV, *loc. cit.*

⁸ Contrat no LIV.

⁹ Unité de mesure propre à Kilia, ce qui montre que la ville possédait son propre système de mesures, comme d'autres colonies génoises, comme Tana, Caffa, Vicina.

comme le sel. Le commerce de Vicina continuait d'être surveillé par le consul genevois Bartolomeo di Marchi¹ (Bartholomeus de Marcho)².

Le vin, une autre denrée recherchée, est mentionné dans un seul contrat, conclu le 8 mai 1361, par Mihali Esteghano de Spiga et Manuel de Ripariolio (di Riparela)³. On pourrait expliquer la situation par l'abondance des vins italiens, différents du point de vue de la qualité et du goût des vins de Dobroudja.

Enfin, dans le port de Kilia, comme dans toutes les villes accueillant une communauté méditerranéenne, on remarque la pratique d'une autre forme de commerce, le commerce de l'argent. La présence des banquiers que nous mentionnions au début de cet article l'indique. Les prêts d'argent étaient établis de manière que les débiteurs n'inscrivaient pas le montant initial de la transaction. Le contrat mentionnait exclusivement le montant final, exprimé en une monnaie sûre, les hyperpères de Péra ; le montant final cumulait le capital, l'intérêt et une assurance qui devait couvrir les éventuels accidents lors du transport. Dans 32 des 100 contrats du minutier d'Antonio di Ponzò on mentionne des prêts en *sommi* d'argent, *ad pondus Chili*, remboursés à Péra en hyperpères d'or, *ad sagium Peyre*. Ces formules montrent qu'il y avait à Kilia et à Péra des unités de mesure propres. Mieux encore, Kilia possédait une unité monétaire circulant librement dans les ports du Delta du Danube. Les mesures utilisées à Péra et à Kilia étaient vraisemblablement reconnues dans toutes les colonies génoises du pourtour de la mer Noire.

En voilà quelques exemples pour appuyer ces considérations. Le 8 mars 1361 Nichita (Nichita Mauro) et Sava Azaman din Ghirisunda (Sava Azamati de Chirisunda/Ghirisunda) déclarent avoir reçu de la part de Iani Koschina (Iane Coschino), habitant de Kilia, une quantité quelconque de *sommi ad pondus Chili*. Ils s'engageaient à restituer à Péra 130 hyperpères d'or *ad sagium Peyre*⁴ sous quinzaine, à compter de la date de l'arrivée dans le port du vaisseau transportant les marchandises. Le 3 mai 1361 Sorleone di Passano (Sorleonus de Passano) déclare avoir reçu de Iane Francopolos (Calo Iane Franchopolo/Francopolo de Andreanopoli

¹ Le nom du consul Bartolomeo di Marchi (Bartholomeus de Marcho) apparaît pour la première fois dans le minutier de Antonio di Ponzò, contrat no XXXIX du 10 avril 1361 (v. aussi le minutier d'Antonio di Ponzò publié par Geo Pistarino, *Notai Genovesi in Oltremare. Atti rogati a Kilia da Antonio di Ponzò (1360-1361)*, Genova, 1971, no 23, et par la suite aux nos 40, 60, 94) ; sa mention est importante, vu que les consuls de Vicina de 1281 (cf. R. Şt. Ciobanu (Vergatti), *Aspecte ale civilizației portuare...*, loc.cit., p. 321, n. 252) et de 1286 (idem, n. 253), n'avaient pas enregistré dans les documents leurs noms. L'existence du consul Bartholomeus de Marcho (Bartolomeo di Marchi) signifie que, bien que dans le port de Vicina la vie était en train de s'éteindre, la ville était encore importante pour les échanges commerciaux opérés par les marchands génois de Kilia et de la constellation des colonies génoises de la mer Noire.

² Les numéros entre parenthèses renvoient à la forme sous laquelle le document a été cité et publié par Geo Pistarino, *op. cit.*, passim.

³ Contrat no XXII, loc.cit.; G. Pistarino, *op. cit.*, no 60.

⁴ Contrat no XVII, loc. cit.; G. Pistarino, *op. cit.*, nos 18, 22, 26.

grechus) et de Iane Vasilicos (Calo Iane Fassilico/Vasilico/Vassilico de Andreanopoli grechus)¹ des *sommi* d'argent ad pondus Chili, s'engageant à payer à Péra 625 hyperpères d'or ad sagium Peyre². Ce type de prêt impliquait aussi l'usage de la lettre de change. Ainsi, le 5 mai 1361, Francesco di Porto Venere (Francischus de Portu Venero) et Gregorio di San Giovannin (Gregorius de Sancto Iohanne), les deux habitants de Gênes, déclaraient avoir reçu de Magolo de Camila (Mogolus/Mongolus de Camila/Camilla), lui aussi originaire de Gênes, des *sommi* d'argent et s'engageaient à lui rendre à Péra 375 hyperpères d'or sous 12 jours à compter de la date de l'arrivée du vaisseau dans le port³. Le même Magolo din Camila prête à deux *burgenses* de Péra, des propriétaires de vaisseaux appelés Domenico di Rapallo (Dominicus de Rappallo/Rappalo) et Giovanini Zoardo (Iohannes Ioardus) des *sommi* d'argent ad pondus Chili, les débiteurs s'engageant à payer à 375 hyperpères d'or sous 12 jours à compter de la date de l'arrivée du vaisseau dans le port⁴, respectivement 500 hyperpères d'or sous quinzaine, à compter de la date de l'arrivée du vaisseau dans le port⁵. L'acte qui porte la date du 10 mai 1361 mentionne Bartolomeo di Castiglione (Bartholomeus de Casteliono/Castelliono), *buergenses* de Péra, et Angelo Bisulfo di Diano (Angelus/Angellus Birulfus de Diano), qui déclaraient avoir reçu de la part du banquier Luchino di Benama (Luchinus de Benama/Bennama), « burgensis et habitator Peyre, bancherius in Chili »⁶ des *sommi* d'argent ad pondus Chili, s'engageant à payer pour le service rendu 487 hyperpères d'or et 12 carats, ad sagium Peyre, sous quinzaine, à compter de la date de l'arrivée de leur vaisseau dans le port⁷. Enfin, l'acte du 12 mai 1361 enregistre la déclaration de Nicolo Galio, habitant de Péra, le propriétaire d'un vaisseau, qui reconnaît avoir reçu de Luchino di Benama, *buergenses* de Péra, banquier à Kilia, des *sommi* d'argent, en échange desquels il s'engage à payer 412 hyperpères d'or ad sagium Peyre sous quinzaine, à compter de la date de l'arrivée de son vaisseau dans le port⁸.

Tous ces exemples indiquent que dans les ports danubiens on pratiquait un commerce de haut niveau, dont le modèle avait été apporté et imposé dans la région par les Génois. Malheureusement, le commerce impliquant le crédit – la lettre de

¹ G. Pistarino, *op. cit.*, no 47, 58, 59, 66, 67, 71, 83, 89, 90. Le même Iane Vasilicos prête des *sommi* d'argent le 4 mai 1361 à deux habitants de Caffa, Francischus de Portu Venero et Gregorius de Sancto Thoma, qui régleront leur compte à Péra en payant 400 hyperpères d'or (*ibidem*, nos 59, 65).

² Contrat no LVII, *loc. cit.* ; G. Pistarino, *op. cit.*, contrats nos 47, 58, 59, 66, 67, 71, 83, 89, 90

³ Contrat no LXIV, *loc. cit.* ; G. Pistarino, *op. cit.*, no 65.

⁴ G. Pistarino, *op. cit.*, no 69.

⁵ Contrat no LVIII et no LIX, *loc. cit.* ; G. Pistarino, *op. cit.*, contrats nos 70, 71, 75.

⁶ G. Pistarino, *op. cit.*, contrats nos 84, 91, 98.

⁷ Contrat no LXXXII, *loc. cit.* ; G. Pistarino, *op. cit.*, no 84.

⁸ Contrat no XCVI, *loc. cit.* ; G. Pistarino, *op. cit.*, no 98.

change, la commandite – était réservé aux seuls ports danubiens, sans que le commerce pratiqué dans les villes du territoire roumain en soit influencé. Radu Manolescu, spécialiste du commerce de Braşov et de Sibiu, n’y retrouve qu’au XVe siècle ces pratiques commerciales utilisées dans les ports italiens déjà au milieu du XIVe siècle¹. Malheureusement les villes roumaines de la région extracarpatique ont été très peu influencées par la civilisation portuaire danubienne.

Dans la ville-port de Kilia on assiste à un épanouissement des arts et métiers aussi. Certains métiers sont directement rattachés au commerce – notaire, banquier, courtier, etc. –, d’autres sont apparus suite au développement de la ville ; on y retrouve donc des meuniers, des bouchers, des forgerons, des boulangers, des aubergistes, des tailleurs, etc.²

L’existence des tailleurs parmi les artisans montre que dans la ville la civilisation des apparences, selon l’expression de Jacques Le Goff, influençait aussi les habitants de Kilia, qui prêtaient de l’importance à leur aspect extérieur. Il y avait même une mode des ports pontiques que les habitants observaient³.

Les consuls de Kilia se chargeaient du respect de l’ordre public et défendaient les intérêts, la fortune et la vie de leurs ressortissants au cas où ils étaient menacés, comme ce fut le cas lors du conflit avec Venise de 1359⁴ ou des conflits qui les opposaient à Dobrotich, qui s’étaient prolongés jusqu’en 1387⁵. Ces conflits étaient exceptionnels, la ville de Kilia n’étant pas menacée au milieu du XIVe siècle, l’époque qui nous intéresse, de conflits majeurs. Certes, le port sur le Danube avait une importance militaire particulière pour la Valachie et la Moldavie aussi, mais il est apparu que dans le XVe siècle.

En ce qui concerne la religion, la situation me semble pour le moins bizarre. Dans ce port riche, avec une vie économique impressionnante, le minutier qui nous a servi de source, le minutier d’Antonio di Ponzio, fait mention d’une seule église chrétienne, de confession orthodoxe. Les documents de l’Ordre des Franciscains,

¹ Cf. Radu Manolescu, *Comerţul Ţării Româneşti şi Moldovei cu Braşovul (sec. XIV-XVI)*, vol. I, Bucureşti, 1965, passim.

² Cf. R. Şt. Ciobanu (Vergatti), *Aspecte...*, p. 321; on peut citer le nom d’artisans de Kilia : Constancius de Peyra sartor (tailleur), Seguramus Petrella sartor (tailleur), Chirixi de Caffa callefatus (calfateur), Georgius de Monleone tabernarius (boutiquier), Guglielmo de Cinigo de Momfarcono tabernarius (boutiquier), Sava de Caffa tabernarius (boutiquier), Theodorus Lambarda macelarius (boucher), Alsolti de Langhi faber (forgeron), Aspertus Cravaricia molinarius (meunier) (cf. G. Pistarino, *op. cit.*, passim).

³ S. O. Vişoţki, *Ghenuşka forteţia v Sudaku, Vidavniţvo Budivelnik*, Kiev, 1968, p. 18.

⁴ Nicolae Iorga, *Veneţia în Marea Neagră. I. Dobrotich, loc.cit.*, p. 1047.

⁵ Le traité de paix fut conclu le 27 mai 1387, dans la colonie génoise de Péra, entre Ivanco, fils et successeur de Dobrotich et la République de Gênes (cf. *D.I.R., B. Ţara Românească*, vol. I, *ed. cit.*, p. 34). En 1371 la colonie génoise de Kilia avait demandé l’aide de Gênes et en 1382 celle de Péra pour se protéger contre la menace représentée par Dobrotich (cf. N. Iorga, *op. cit.*, p. 1048).

comme ceux du Patriarcat œcuménique de Constantinople n'apportent aucun renseignement supplémentaire en la matière¹.

Dans les documents de l'Ordre Franciscain le territoire entre la mer Noire et le Pacifique, c'est-à-dire le territoire dominé par l'Empire Mongol, faisait partie du vicariat de la Tartarie Aquilonnaire, partagée à son tour en trois parties. La zone du Delta du Danube faisait partie de la subdivision ouest qui comprenait aussi la Russie (le vicariat de Russie). Des églises et des moines franciscains étaient mentionnés dans les villes-ports de Vicina et de Selena ou Delena, identifiée avec Sulina², et à Licostomion³. Il est donc probable que des moines itinérants rattachés au vicariat de Russie, la custodie de Gasarie, viennent célébrer les messes à Kilia. Une telle situation pourrait expliquer pourquoi aucun monastère, aucune maison de prière des frères mineurs sur place n'était pas enregistré(e) par l'ordre. En ce qui concerne les églises orthodoxes, la situation est différente : pas de mention dans les documents du patriarcat, pas de trace lors des fouilles. Il est donc très probable qu'il n'y avait pas d'église orthodoxe supérieure dans le port de Kilia. Je m'appuie aussi sur un état de fait : tout près, dans la ville-port de Vicina, il y avait une métropole orthodoxe. Or, jamais le patriarcat n'avait admis l'existence de deux églises supérieures l'une près de l'autre, car chaque église de rang supérieur devait avoir un certain nombre de fidèles. Je peux donc conclure que dans la ville-port de Kilia il y avait des églises orthodoxes paroissiales de moindre importance. Ces églises n'étaient pas suffisamment importantes pour être mentionnées dans les documents du patriarcat, mais elles ont bel et bien existées, comme l'église Saint Jean des Grecs de Kilia (« *ecclesia Sancti Iohannis Grecharum in Chili* »⁴).

Pour conclure, la ville-port de Chilia était au milieu du XIV^e siècle le centre commercial le plus important de la région du Bas-Danube. On y utilisait les

¹ Cf. C. Andreescu, *Așezările franciscane la Dunăre și Marea Neagră*, în „Cercetări istorice”, Iași, 2, an VIII-IX, 1932-1933, p. 151-163 ; Claudia Florentina Dobre, *Mendicants in Moldavia: Mission in an Orthodox Land*, Daun, 2009, p. 38, N. 108 ; malheureusement, l'auteure ne connaît pas – ou elle veut ignorer – les études récentes qui prouvent que le port de Kilia et le port de Licostomo, cela fait deux (cf. R. H. Bautier, R. Șt. Ciobanu (Vergatti), Octavian Iliescu, Geo Pistarino, M. Balard, H. Ahrweiler, etc.).

² Cf. R. Șt. Ciobanu (Vergatti), *Aspecte ale civilizației portuare din Dobrogea la sfârșitul secolului al XIII-lea și în secolul al XIV-lea*, loc.cit., p. 324.

³ Girolamo Golubovici, *Biblioteca bio-bibliografică della Terra Sancta e dell'Oriente Franciscano*, vol. II, Quaracchi, 1913, p. 66-73 ; on y retrouve la liste des monastères franciscains de Vicina, Sulina et Licostomion. La dernière mention du monastère de Vicina date du 9 mars 1371 – mention du moine dominus Lodovicus Vicinensis de Ordine Minorum ; la dernière mention du monastère de Licostomion, en 1390 (cf. Fr. Paulinus de Venetis, *Provinciale ordinis Fratrum Minorum vetusti simum secundum Codicem Vaticanum*, no 1690, éd. Fr. Comardus Euben MMC, vol. II, Quaracchi, 1892-1900, p. 324).

⁴ Cf. G. Pistarino, *op. cit.*, no 31.

méthodes les plus modernes du commerce de l'argent – la traite, la lettre de change, la commandite –, ce qui avait permis et imposé l'existence d'une unité de mesure et d'une monnaie propres au port de Kilia, reconnues dans les échanges de la région pontique. Ces conclusions se fondent sur l'analyse du minutier du notaire Antonio di Ponzò, à laquelle s'ajoutent les informations fournies par la *massaria* de Caffa, Mangop, Péra, etc., celles de la Seigneurie de Venise, etc., mais aussi les découvertes de trésors et les vestiges. On y retrouve des éléments appartenant à la civilisation méditerranéenne, apportés par les Genevois dans les ports danubiens où ils installèrent leurs colonies, Vicina, Kilia, Licostomion, Sulina. Ces éléments greffés sur la civilisation locale ont donné naissance à une civilisation portuaire spécifique à la Dobroudja, dont rendent compte les documents, étouffée sous peu par les nombreuses guerres menées dans la région du Delta du Danube.

Les documents prouvent la contribution des Roumains à la dynamique de la civilisation portuaire de Kilia. Des témoignages l'indiquent clairement, même en l'absence du facteur onomastique, qui prête à polémique et qui est peu concluant.

Enfin, je n'ai pu donner trop de détails en matière religieuse, car les données font défaut. Vu qu'au milieu du XIV^e siècle dans les régions dominées par les Tatars régnait la tolérance religieuse, il n'y a pas eu de troubles à Kilia non plus.

[1] Par rapport aux villes méditerranéennes – comparaison étendue à la Hanse par Irving Raymond et Robert S. Lopez¹ –, le port de Kilia fait figure au milieu du XIV^e siècle d'unité urbaine de taille moyenne.

¹ Robert S. Lopez, Irving Raymond, *Medieval Trade in the Mediterranean World*, éd. cit., passim.

